

Aperçu des prestations d'audit QualiIPE selon l'audit statutaire et l'audit de structures appartenant à un grand organisme responsable

Approche	Pour les structures appartenant à un même organisme responsable, il est envisageable d'optimiser les coûts en réduisant la durée de l'audit. Deux modèles sont distingués : A_Multisite et B_Grand organisme responsable. Un document informatif intitulé "Processus de certification QualiIPE pour plusieurs structures ou sites relevant d'un même organisme responsable" a été élaboré en collaboration entre QualiIPE et ProCert pour l'application de ces modèles. L'organisme de certification peut étudier la possibilité de passer à un autre modèle lors du premier audit ou de l'audit de recertification .
Modèle A Multisite	Un organisme responsable doit inclure au moins deux structures certifiées. À partir de la deuxième structure, la section "organisme responsable" est exclue de l'audit. À partir de cette deuxième structure, une réduction forfaitaire de 200 CHF est déduite, comme spécifié dans la colonne "Modèle A". Une exception concerne les audits des structures ne disposant que d'un seul groupe, car la durée minimale de l'audit sur site serait insuffisante.
Modèle B Grand organisme responsable	L'organisme responsable applique une vision et un concept pédagogique communs dans toutes les structures certifiées. L'organisme responsable dispose d'un secrétariat et gère les processus centraux pour les structures affiliées. Dans ces conditions, un audit central est réalisé au secrétariat, avant les audits dans les structures. La charge de travail et le contenu s'orientent sur les conditions actuelles. Cet audit est facturé en sus en fonction du temps passé. En contrepartie, toutes les structures de l'organisme responsable sont facturées à un coût réduit, conformément à la colonne "Modèle B".
Structures avec plusieurs bâtiments / sites	Dans les deux modèles A / B, il est possible qu'une structure gère des groupes dans plusieurs sites/bâtiments tout en étant considérée comme une seule entité (même direction, gestion uniforme, etc.). Dans un tel cas, l'audit est planifié en fonction de la somme de tous les places/groupes. Tous les bâtiments/sites sont audités. Un frais de 250 CHF par site/bâtiment supplémentaire est facturé pour les dépenses supplémentaires et le déplacement. 1 rapport et 1 certificat uniques sont établis, listant toutes les adresses auditées. La décision d' application est prise par l'organisme de certification en consultation avec la direction respective, en tenant compte de critères définis.

		Coûts de l'audit statutaire pour une structure individuelle	Coûts de l'audit selon le modèle A	Coûts de l'audit pour les grands organismes responsables. Toutes les structures avec réduction, modèle B
	Type d'audit	Coûts en CHF	Coûts en CHF	Coûts en CHF
1 groupe	Premier audit de certificatio	3000	3000	2830
	Audit intermédiaire 1 et 2	2010	2010	1935
	Audit de recertification	2530	2530	2530
2 groupes	Premier audit de certificatio	3565	3365	3000
	Audit intermédiaire 1 et 2	2180	1980	1935
	Audit de recertification	3170	2970	2530
3 groupes	Premier audit de certificatio	3980	3780	3340
	Audit intermédiaire 1 et 2	2500	2300	1935
	Audit de recertification	3170	2970	2530
4 groupes	Premier audit de certificatio	4525	4325	3755
	Audit intermédiaire 1 et 2	2820	2620	2255
	Audit de recertification	3500	3300	2860
5 groupes	Premier audit de certificatio	4940	4740	4300
	Audit intermédiaire 1 et 2	3065	2865	2500
	Audit de recertification	3830	3630	3190
6 groupes	Premier audit de certificatio	5355	5155	4715
	Audit intermédiaire 1 et 2	3310	3110	2745
	Audit de recertification	3905	3705	3265
7 groupes	Premier audit de certificatio	5770	5570	5130
	Audit intermédiaire 1 et 2	3555	3355	2915
	Audit de recertification	4365	4165	3595
Secrétariat	Tous les types d'audits	-	-	selon les frais

Coûts : Les coûts mentionnés sont hors TVA, hors **frais de direction du programme** et comprennent toutes les dépenses. Les **tarifs** publiés sur le site internet de QualiIPE font toujours foi.